

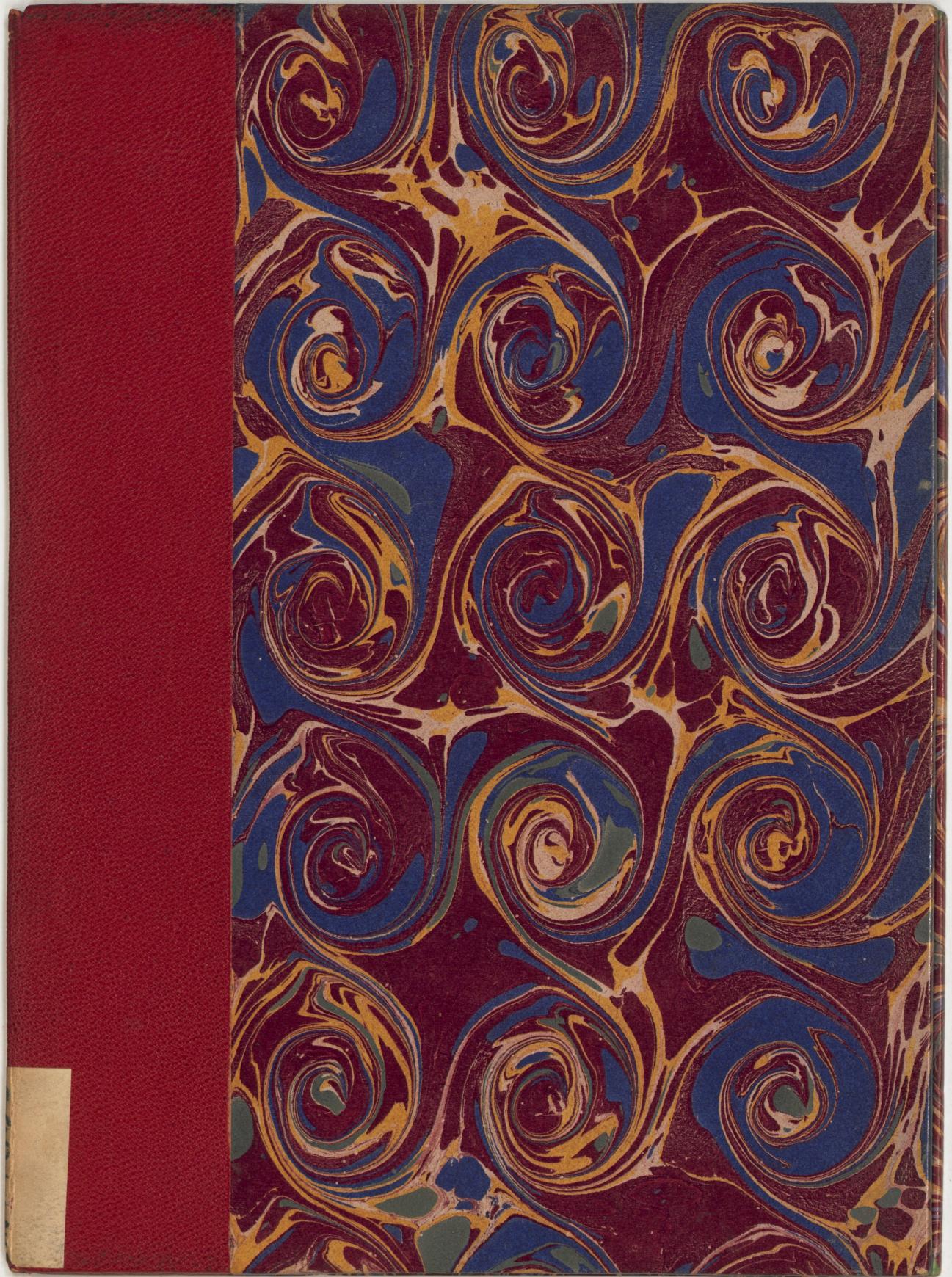
colorchecker CLASSIC

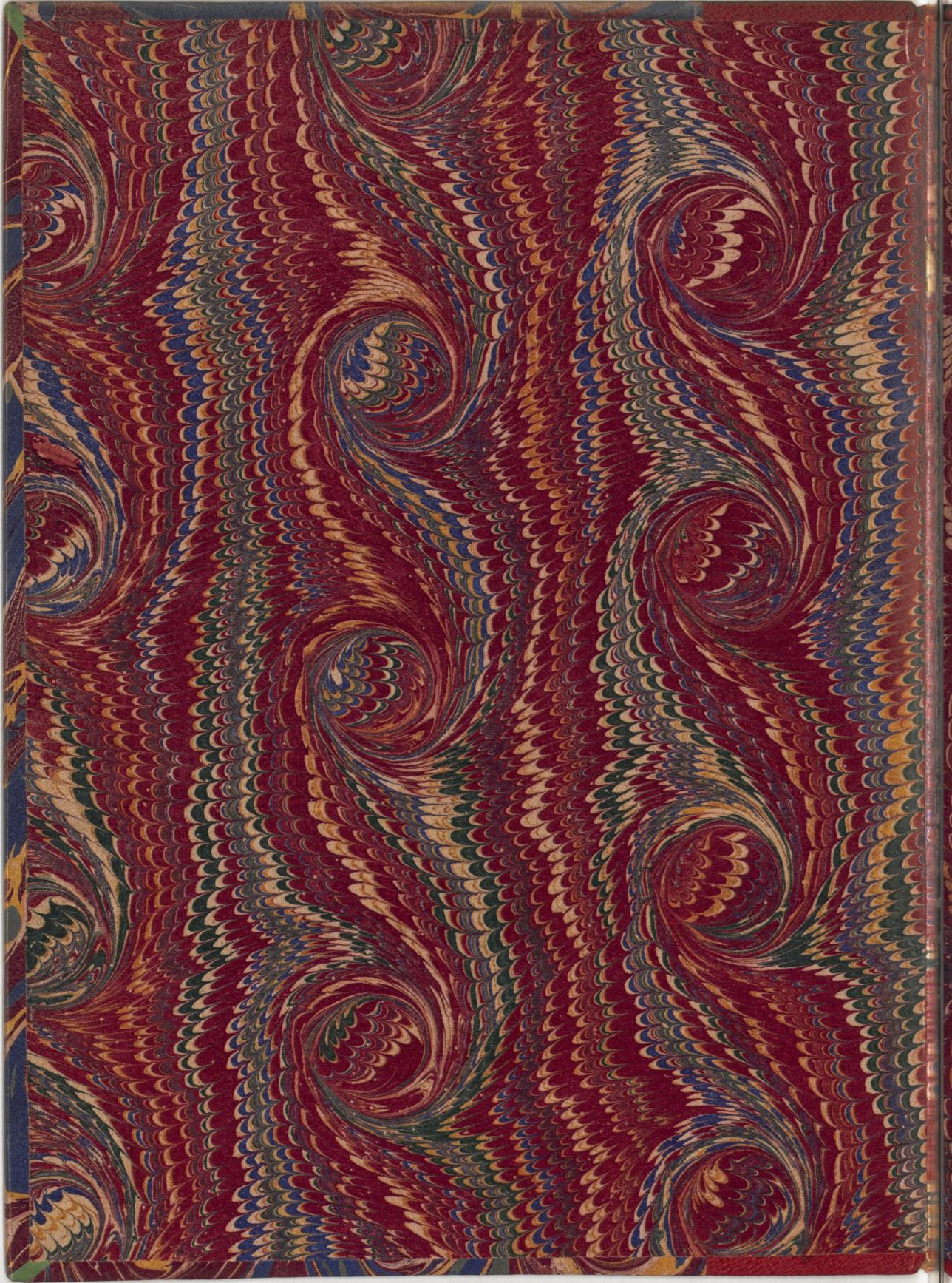


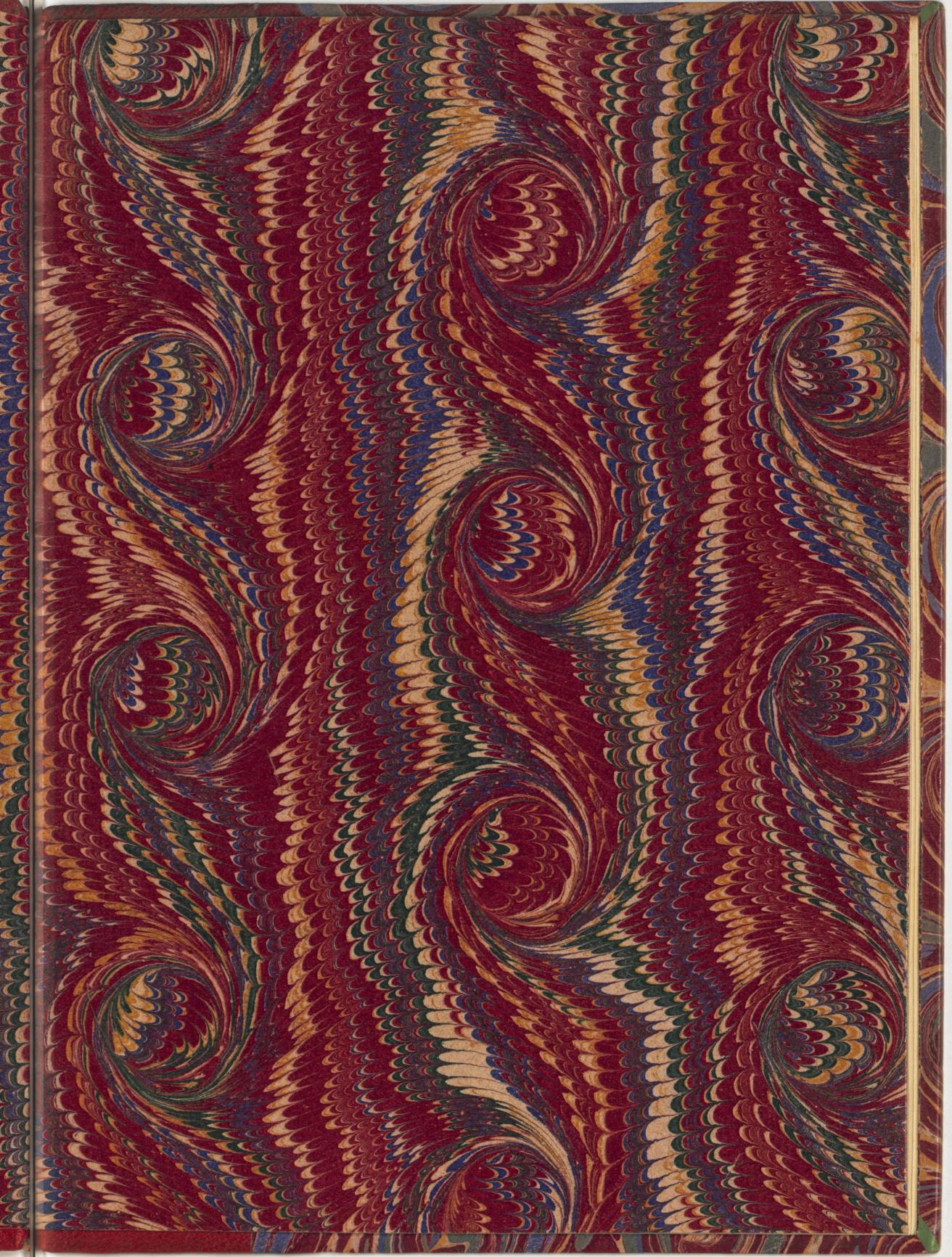
x-rite

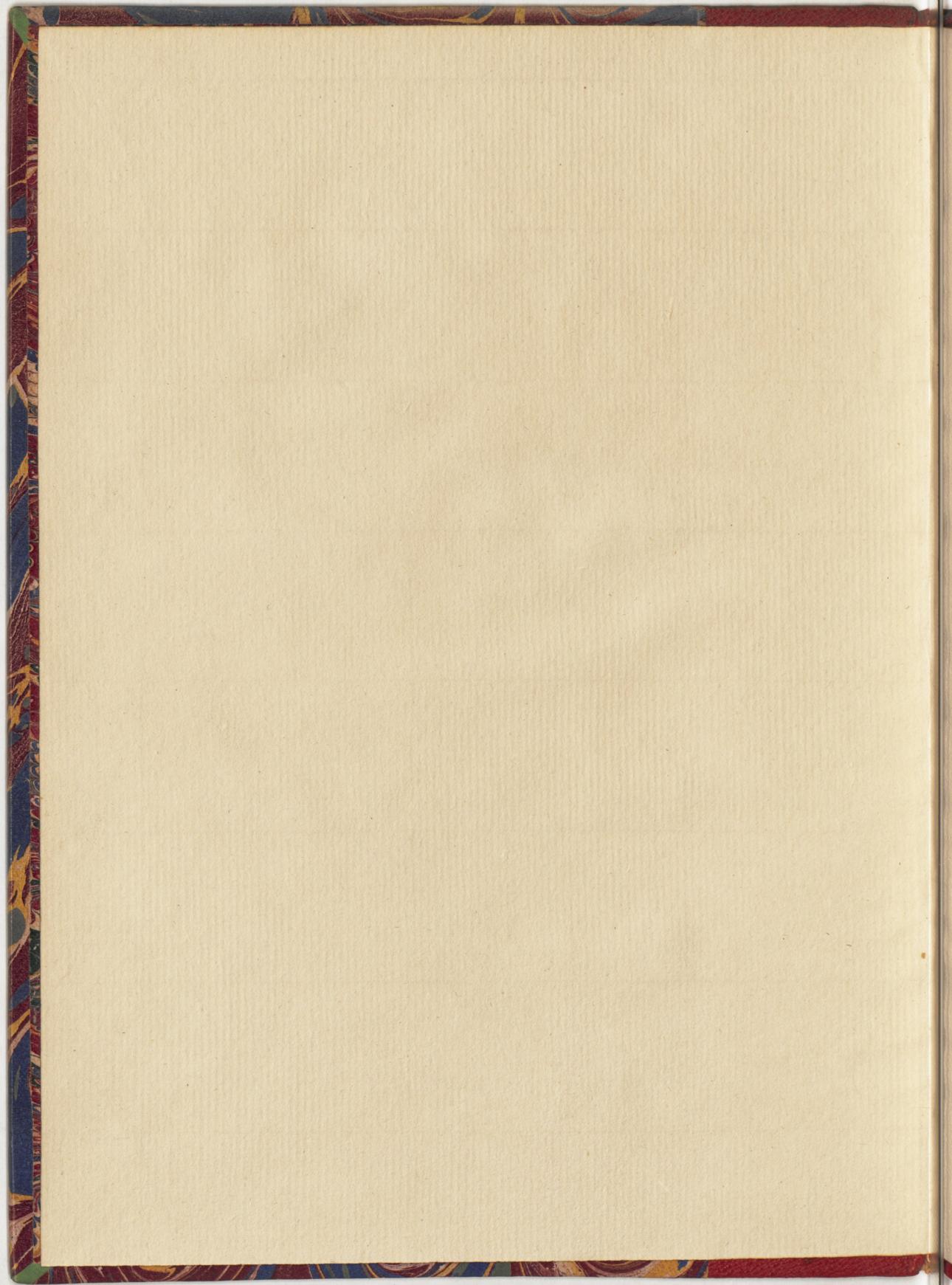
mm

LAURENTIUS MARCHANDUS
DET PARS D'UROU
AU PREVOT DE PARIS





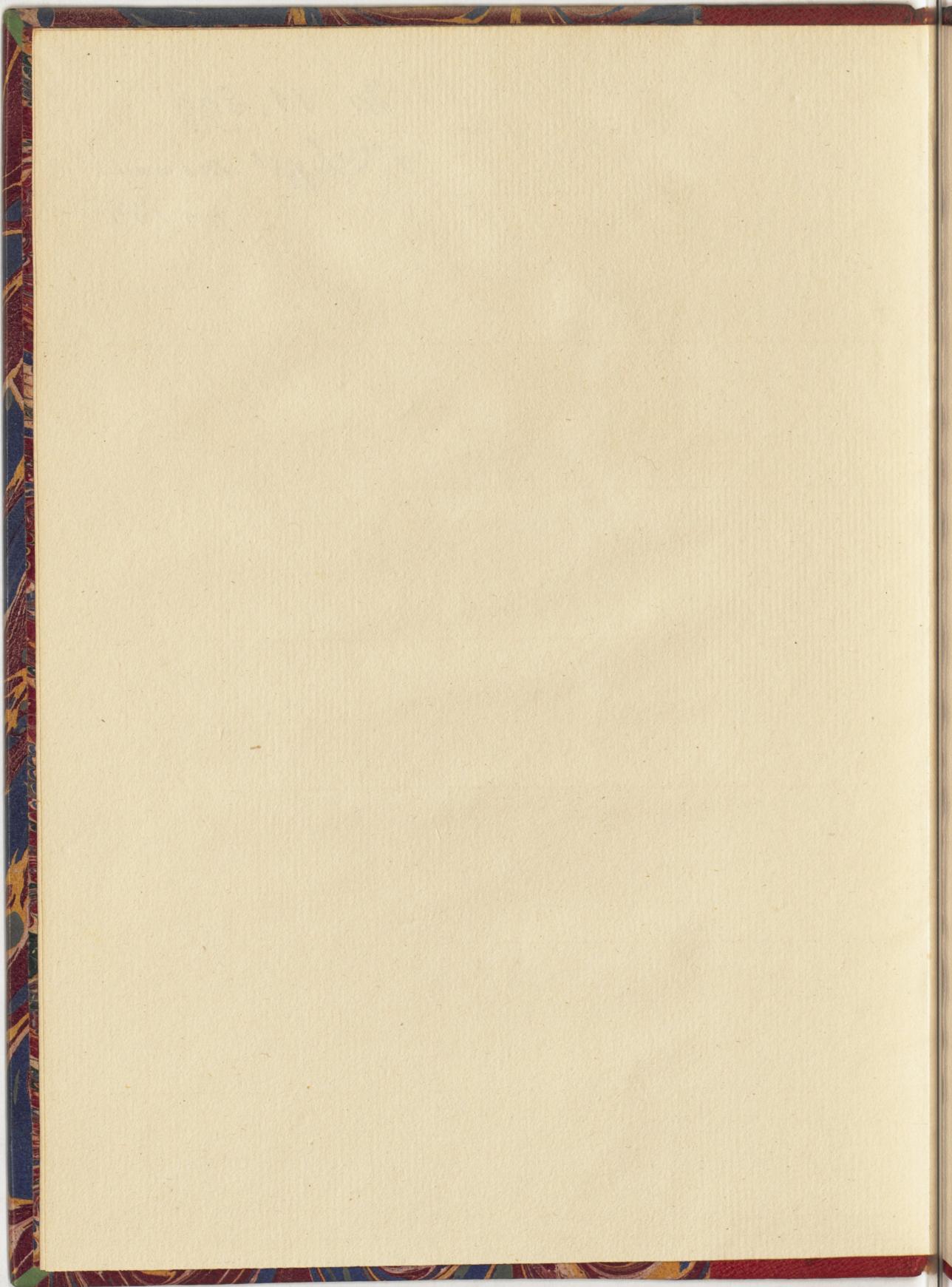




M. 11, 599

J^o Suppt Moreau

n^o 156



LETTRE ^{g²} DU ROY,

Escrive à Messieurs les Preuost des
Marchands & Escheuins de
sa bonne Ville de Paris.

Sur l'assurance du payement des Rentes.

De Saumeur le seizième de Fevrier 1652.



A PARIS,

Chez P. ROCOLET Imprimeur & Libraire ordinaire
du Roy, & de la Maison de Ville, au Palais aux
Armes du Roy, & de la Ville.

310

M. DC. LII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LETTRE DA ROY.

Hector à Messins les Pierres des
Musées de l'Académie de Paris
à l'ouvrage Ville de Paris
sur l'Academie des Sciences de Paris
de Samuel le Lézignan de Fauconet



A PARIS.

chez J. ROCOTET imprimeur & libraire ordinaire
du Roy & de l'Academie de Paris, au Palais aux
Armées du Roy, & de l'Academie.

M. DE TELL
PARIS PRIVILEGE DA ROY



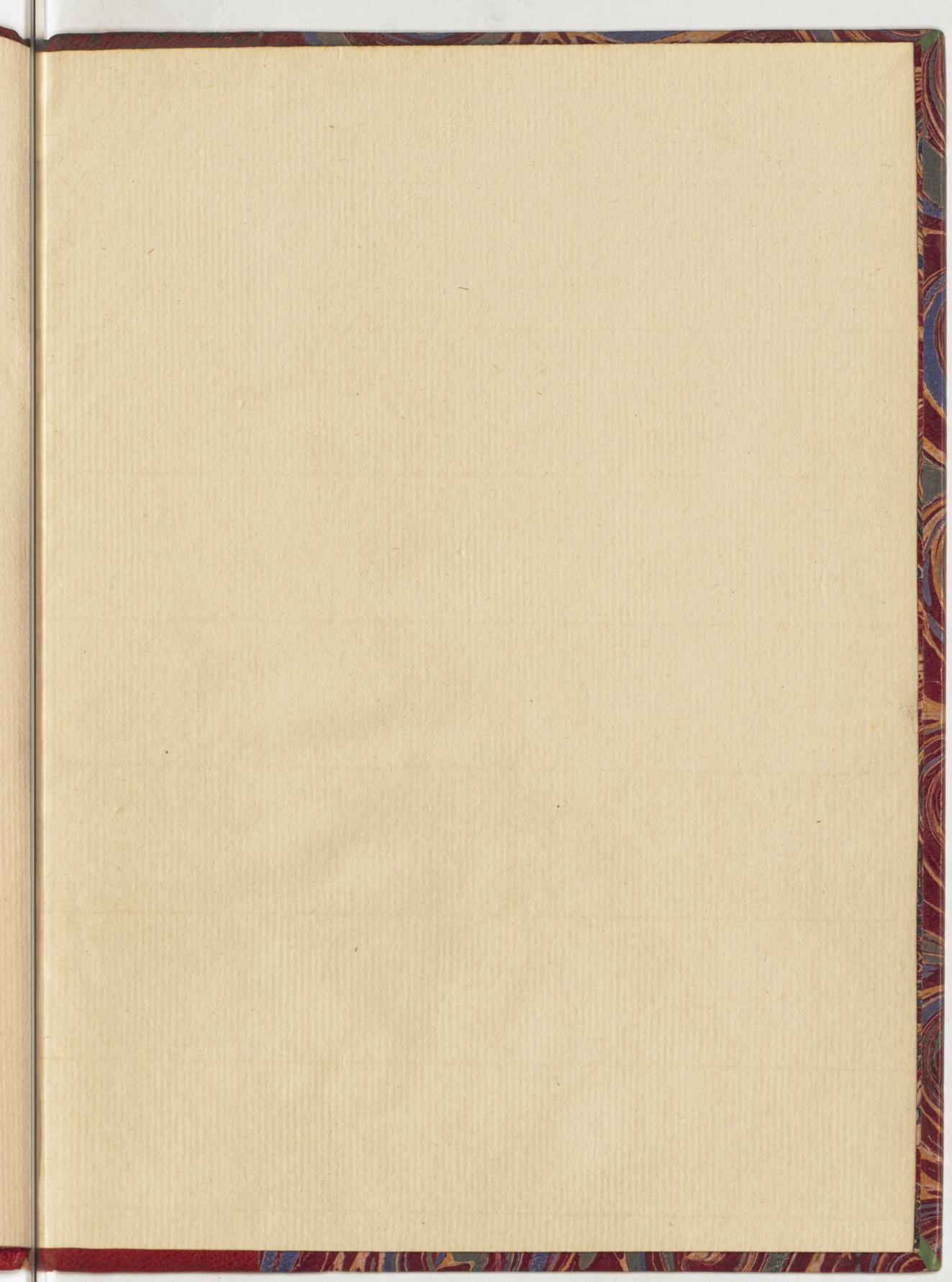
DE PAR LE ROY.

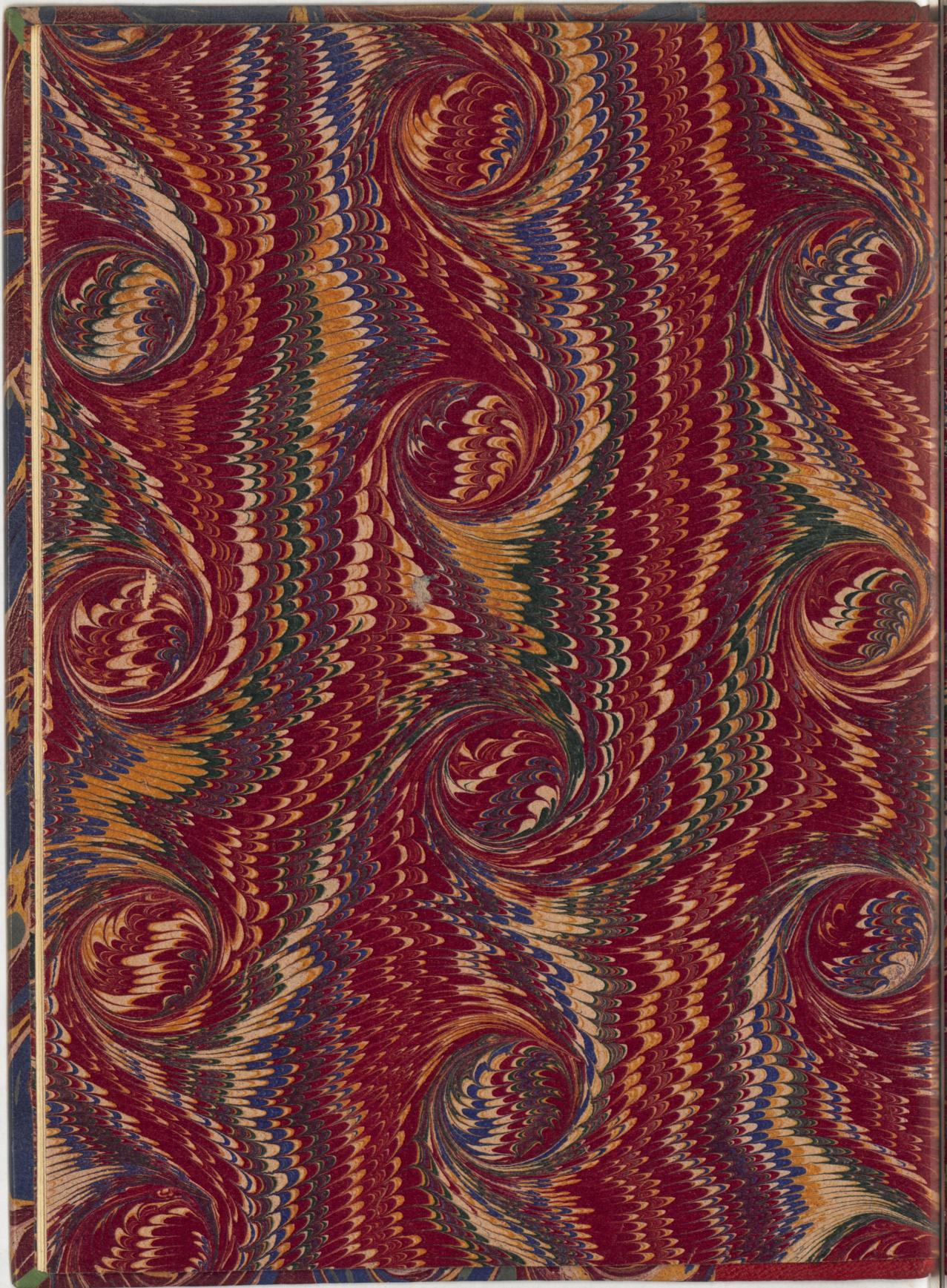
RES-CHERS ET BIEN-AMEZ,
TNous auons veu par la Lettre que
vous nous auez écrite du huictiéme
de ce mois , les soupçons que nostre
Arrest du huictiesme Ianvier dernier
vous auoit fait prendre , contre les intentions que
nous auons tousiours euës de faire soigneusement
continuer le payement des Rentes de l'Hostel de
nostre bonne Ville de Paris : Les émotions qu'il
auoit fait naistre parmy le peuple , & les mauuais
effets qui en pouuoient arriuer ; & quoy que les
Lettres que nous vous auions escriptes sur ce sujet ,
& ce que nostre Cousin le Mareschal de Lhospital
& le Sieur d'Aligre auoient eu charge de vous en-
dire de nostre part , vous eussent pû mettre hors de
toute inquietude , & vous confirmer dans la crgan-
ce que nous n'auions aucune pensée de toucher au
fonds de ces Rentes : Neantmoins pour tesmoi-
gner la satisfaction que nous auons de nostre bon-

ne Ville de Paris, & pour leuer tout le doute que
cet Arrest du huietisme Ianvier luy en auoit pû
laisser, en l'interpretant par celuy de nostre Con-
seil, que nous vous enuoyons, Nous auons telle-
ment assuré le fonds de ces Rentes, que nous l'a-
uons preferé à toutes assignations leuées & à leuer,
mesmes à la partie de l'Espagne : Et nous nous
promettons qu'apres cette marque de nostre since-
rité & de nostre bien-vueillance, vous aurez d'aut-
tant plus de sujet de nous continuer les effects de
vostre fidelité, que nous preferons l'interest de
nostre Ville de Paris & des Rentiers aux nostres, &
à nos affaires les plus importantes. DONNE à
Sau meur le seizième Fevrier mil six cens cinquan-
te-deux. Signé LOVIS : Et plus bas,
DE GENE GAVD.

Et sur la suscription,

A nostres-chers & bien-amez les Preuost
des Marchands & Escheuins de nostre
bonne Ville de Paris.







LETTRE DU ROI AU PREVOT DES MARCHANDS. DE PARIS

1652

274

3

100